## PROCES-VERBAL DE MESURAGE ET DIVISION

L'an deux mille neuf, le cinq du mois de janvier,

Je soussigné,

Nicola SALDI, Géomètre-Expert Juré, légalement admis et assermenté en cette qualité près le Tribunal de Première Instance séant à CHARLEROI, établi à 7134 BINCHE - rue aux Fleurs n°42

Agissant à la requête de :

avec mission de:

procéder au mesurage, à la délimitation, au calcul de la superficie et à la division de parcelles sises à :

Commune de MANAGE (EX. Bellecourt), Rue du Ry de Brabant et rue des Flamands 5 ème division, section B Parcelles n°14a, 15d, 16e et 16d.

## Déclare:

- Avoir examiné les plans et documents cadastraux relatifs au bien concerné;
- Avoir re-délimité de commun accord la parcelle afin de former des nouvelles limites entre propriété;
- A la demande des parties, avoir réparti les parcelles susmentionnées comme suit ;

LOT 1: cadastré section B, parcelles n°14a/ptie et 16e/ptie circonscrit par les lettres A-B-C-P-Q-R -S-T-U-V-W présentant une contenance de 57 A 55 Ca. (Liseré Jaune)

LOT 2: cadastré section B, parcelle n°14a/ptie, 15d, 16e/ptie et 16d circonscrit par les lettres

A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-K-L-M-N-O présentant une contenance de 57 A 65 Ca. (Liseré Bleu)

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal de mesurage et de division à la date que dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Nicola SALDI,

Géomètre-Expert Immobilier

Les parties marquent leur accord sur les delimitations et superficies reprises au présent document.

Pour accord,

Pour accord,